

Lévesque, Claudette

De: Simone Bilodeau <s.bilodeau@acefrsq.com>
Envoyé: 11 septembre 2018 09:28
À: Greffe; Francois.Paradis.LEVI@assnat.qc.ca
Objet: Hausse de tarif d'électricité résidentiel

Référence : dossier R-4057-2018

Bonjour,

La proposition de hausse tarifaire uniforme d'Hydro-Québec dans le dossier R-4057-2018 est inacceptable puisqu'elle contribue encore une fois à réduire l'interfinancement des tarifs d'électricité des familles québécoises.

Depuis 2006, les familles paient plus que leur part de la croissance des coûts de l'électricité. C'est injuste et contraire au Pacte social.

Je demande à la Régie de ne reconnaître que la stricte progression des coûts des clients résidentiels dans la hausse de tarif qu'elle approuvera pour 2019.

**Cessez d'utiliser les tarifs d'électricité comme source de revenus pour les affaires de l'État; il existe pour plusieurs milliards de solutions en contrepartie.
ÉCOUTEZ LE PEUPLE, C'EST PAYANT.**

Simone Bilodeau | Conseillère budgétaire
ACEF Rive-Sud de Québec
33, rue Carrier, Lévis, P.Q., G6V 5N5
418 835-6633 / 1 877 835-6633
www.acefrsq.com



*Soutenons nos organismes de consommateurs:
50 ans d'histoire.*